

## Caractérisation des zones humides



La caractérisation s'appuie sur des informations existantes qu'il s'agit de valider ou de compléter par des relevés de terrain.

Ainsi, deux méthodes complémentaires sont utilisées :

- l'analyse géomatique consiste à collecter et traiter des données géographiques existantes. Elle permet d'ores et déjà d'avoir une vision globale des fonctions et valeurs des zones humides. La pertinence de cette analyse dépend de la précision et de la qualité des données utilisées.
- Les critères d'appréciation sont précisés sur la base de relevés de terrain ou par consultation d'acteurs du territoire.

Il est vivement conseillé de profiter du passage sur le terrain, réalisé lors de la cartographie des zones humides effectives, pour caractériser les zones humides.

### Les caractéristiques des zones humides

- les fonctions sont les processus hydrologiques, biogéochimiques et écologiques qui s'opèrent à l'intérieur des zones humides ;
- les valeurs sont liées aux services et biens que rendent les zones humides pour la société ;
- le niveau de menaces représente le risque d'évolution négative des zones humides par des atteintes potentielles (ne prend pas en compte les atteintes déjà occasionnées).

Il est essentiel, dans un premier temps, de définir les critères qui doivent être renseignés pour la caractérisation et de réfléchir sur la façon de les renseigner. Le tableau ci-dessous présente les 7 critères minimum permettant de réaliser une caractérisation : la typologie SDAGE, la superficie (calculable par un logiciel SIG), le type de végétation, les atteintes, les activités exercées sur la zone humide, les pressions liées à l'environnement et les dispositifs de protection existant. En fonction des problématiques locales, ces critères peuvent être complétés avec d'autres plus précis.

### Critère lié au drainage

La présence de drains enterrés joue un rôle considérable sur le fonctionnement hydrologique des zones humides entraînant une diminution du temps de résidence de l'eau. Bien qu'important, ce critère est assez difficile à renseigner car :

les sorties de drains sont rarement visibles sur le terrain (voir photo ci-dessous) ;

- les données relatives au drainage sont difficilement récupérables ;
- la consultation des acteurs locaux demande beaucoup de temps pour une fiabilité incertaine.

Ainsi, il est préférable de relever prioritairement les drains ouverts et les fossés dits court-circuitant qui contournent les zones humides, empêchant l'eau du versant d'y parvenir.

## Les relevés sur le terrain

Avant d'aller sur le terrain, il est conseillé de se munir :

- d'une carte de repérage suffisamment précise ou d'un GPS pour localiser les observations;
- d'une fiche de terrain synthétisant l'ensemble des informations à collecter.

Pour la caractérisation, les critères étant relativement simples, aucun matériel de mesure n'est à prévoir.



### La consultation des acteurs locaux

Pour obtenir une vision générale et homogène, les acteurs **consultés** doivent d'avoir une bonne connaissance du territoire dans sa globalité. Il est fortement recommandé de trouver plusieurs acteurs pouvant corroborer et/ou compléter l'information sur ce territoire. Pour un grand territoire, il est conseillé de diviser ce dernier en plusieurs espaces aux problématiques homogènes.

### Critères proposés à la caractérisation

Certaines informations peuvent être relevées sur le terrain (T), d'autres peuvent être directement connues par la bibliographie (B) et enfin d'autres peuvent être appréhendées en consultant les acteurs connaissant le territoire d'étude (C). Pour mieux renseigner un critère, il est parfois indispensable de combiner plusieurs de ces techniques (bureau et consultation ou terrain et bureau, etc.).

Critères	Où trouver les données ?
<b>Typologie</b>	
Typologie SDAGE	B : position dans le bassin versant, données sur l'occupation du sol ou photo-interprétation
<b>Superficie</b>	
Superficie de la zone humide ou superficie cumulée d'un ensemble de zones humides	B : calcul par un logiciel SIG
Longueur des canaux (pour les marais endigués)	B : calcul par un logiciel SIG
<b>Végétation</b>	
Type de végétation (sol nu, prairie, forêt)	B : données sur l'occupation du sol ou photo-interprétation C : acteurs locaux T : relevé de l'occupation du sol
<b>Atteintes de la zone humide</b>	
Urbanisation	B : données d'occupation du sol ou photo-interprétation C : acteurs locaux T : relevé de l'occupation du sol
Mise en culture et travaux du sol (retournement de prairie)	
Populiculture intensive ou enrésinement	
Extraction de matériaux (sable, grave) et création de plan d'eau	
Surpâturage ou surfréquentation	B : photo-interprétation T : présence de sol nu ou de sentier, chargement bovin ou ovin très important, fréquentation humaine très importante
Rejets de substances polluantes et eutrophisation (décharge, fertilisation, amendement, emploi de phytosanitaires)	B : <b>registre français des émissions polluantes</b> C : acteurs locaux T : occupation du sol pouvant accompagner d'éventuels amendements, emploi de phytosanitaires ou fertilisation, relevé de matériaux déchargés volontairement
Déconnexion de la zone humide avec une masse d'eau superficielle (modification du cours d'eau, canalisation)	T : présence d'un talus ne permettant pas le débordement du cours d'eau sur la zone humide, surcreusement ou tracé rectiligne d'un cours d'eau

Assèchement et drainage (pompage en amont ou dans la zone humide, drains enterrés et ouverts, fossés court-circuitant la zone humide)	B : données sur les demande d'autorisation et les déclarations au titre de la réglementation sur les IOTA (Installations, Ouvrages, travaux et activités) auprès des <b>DDT(M)</b> B : photo-interprétation ou traitement d'images multi spectrales C : agriculteurs, association foncières et chambres d'agriculture T : présence de pompes et tuyaux de pompage, relevé des drains ouverts, fossés et sorties de drains enterrés
Présence d'espèces exotiques envahissantes	B : données des associations naturalistes, DREAL et observatoires des espèces exotiques envahissantes C : acteurs naturalistes (associations, particuliers) T : relevé des espèces exotiques envahissantes
<b>Activités dans la zone humide</b>	
Pâturage et fauche	B : données des chambres d'agriculture, photo-interprétation C : agriculteurs et acteurs locaux T : aménagements pour l'élevage (abreuvoir, passerelle...)
Exploitation sylvicole	B : données de <b>l'inventaire forestier national</b> T : boisement artificiel
Chasse de loisir	C : chasseurs et <b>fédérations de chasse</b> T : aménagements (tonne de chasse, cabane), cartouches
Pêche de loisir	C : pêcheurs et <b>fédérations de pêche</b> T : aménagements de berges (zones de stationnement, plateforme)
Découverte naturaliste	C : acteurs naturalistes (associations, particuliers) T : aménagements (cabane d'observation, sentier, zone de stationnement)
Tourisme	B : données liées au tourisme (hôtel, camping, restaurant, gîte) C : acteurs locaux et <b>comité départementaux du tourisme</b> T : aménagements des accès (route, parkig, balisage) et activités récréatives (promenade, randonnée, canoë, barque et pêche)
<b>Pressions liées à l'environnement de la zone humide</b>	
Urbanisation grandissante à proximité de la zone humide	B : données sur l'occupation du sol ou photo-interprétation, évolution des surfaces agricoles utiles (SAU) et des zones urbanisées
Agriculture s'intensifiant à proximité de la zone humide	C : acteurs locaux T : relevés de l'occupation du sol
<b>Dispositifs de protection sur la zone humide</b>	
Site natura 2000, arrêté de biotope, réserve naturelle, espace naturel sensible, etc.	B : données des <b>DREAL</b>
Site du conservatoire du littoral	B : données du <b>conservatoire du littoral</b>
Site des conservatoires d'espaces naturels	B : données des conservatoire d'espaces naturels
Classement dans les PLU	B : documents d'urbanisme des communes concernées